

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25032402

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

28 FEV. 2025

DIVISION MONS

Greffé

N° d'entreprise : **0401 147 557**

Nom

(en entier) : **L'ALLIANCE BLE**

(en abrégé)

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : *Place d'Harbeng, 11, 7022 Mons.*

Objet de l'acte : Nominations, démissions

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 04/12/2024

Par vote séparé, l'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat exercé durant l'exercice faisant l'objet de l'assemblée.

A l'unanimité, il est décidé de renommer Monsieur Alain Renier pour une durée de six années comme administrateurs.

Ensuite, par vote séparé, l'assemblée générale désigne en qualité de commissaire la SRL DGST & Partners, réviseurs d'entreprises, ayant son siège à 1170 Bruxelles. Ce cabinet a déclaré désigner comme représentant permanent M. Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises associé. Le mandat du commissaire portera sur les exercices clôturés au 30 juin 2025, 30 juin 2026 et 30 juin 2027. Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels 2027. Les honoraires du commissaire sont fixés à 7.850 EUR par exercice à contrôler, indexables annuellement.

Pour extrait conforme,

Frédéric Cuvelier
Président du Conseil d'administration

Christophe Mestdagh
Vice-président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)